

<b>Zeitschrift:</b>	Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = la revue spécialisée des sages-femmes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Hebammenverband
<b>Band:</b>	122 (2024)
<b>Heft:</b>	8-9
<b>Rubrik:</b>	En bref

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Pour un retour des sages-femmes dans les hôpitaux

Il existe une grave pénurie mondiale de sages-femmes, et la situation s'aggrave lorsque des professionne·le·s qualifié·e·s quittent leur emploi en raison des conditions de travail. En Allemagne, les sages-femmes quittent le travail en salle de naissance (services généralement dirigés par des médecins) après une moyenne de sept ans. Une enquête en ligne auprès de 415 sages-femmes montre que les participantes souhaiteraient accompagner à nouveau des accouchements, mais refusent de le faire sous la supervision d'un médecin. 40 %, toutefois, choisiraient de pratiquer des accouchements si elles pouvaient travailler dans une unité dirigée par une sage-femme. Les revenus entrent aussi en compte dans ces projections.

Des résultats qui devraient contribuer à inciter les décideur·euse·s politiques d'étendre leur soutien à de telles unités afin de pourvoir les postes vacants plus rapidement.



**Rheindorf, J. et al.** (2024). Getting midwives back to hospitals: A discrete choice experiment. *International Journal of Nursing Studies; Volume 157, Septembre, 104813. www.sciencedirect.com*



## Politique: sages-femmes et encouragement précoce

La Fédération suisse des sages-femmes a délivré son expertise lors de l'élaboration du postulat intitulé «Le rôle des sages-femmes dans l'encouragement précoce et l'égalité des chances», déposé le 13 juin par Nadine Masshardt, conseillère nationale (PS/BE). La garantie du bien-être de l'enfant est particulièrement importante pour les familles vulnérables (en raison, par exemple, de la pauvreté, des contraintes psychologiques ou de la violence). Les sages-femmes interviennent déjà dans de telles situations, par exemple dans le cadre du projet SORGSAM – *Support am Lebensstart* (que l'on peut traduire par «SOIGNEUX – assistance en début de vie») à Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Le rapport donnant suite au postulat présentera les projets similaires existants et les résultats obtenus par ces derniers. Il s'agit également de déterminer les mesures que peut prendre la Confédération et de savoir si des adaptations légales sont nécessaires. Par exemple, les sages-femmes ne peuvent actuellement pas facturer à la LAMal leurs prestations de prévention, c'est-à-dire les consultations prolongées et le travail de mise en réseau avec des services tels que l'APEA ou les centres de puériculture; elles offrent ces prestations gratuitement. Ces prestations revêtent toutefois un caractère préventif important. Leur remboursement pourrait également contribuer à rendre la profession de sage-femme plus attrayante.



Plus d'informations sur SORGSAM:  
<https://familystart.ch>



Vers le postulat:  
[www.parlament.ch](http://www.parlament.ch)



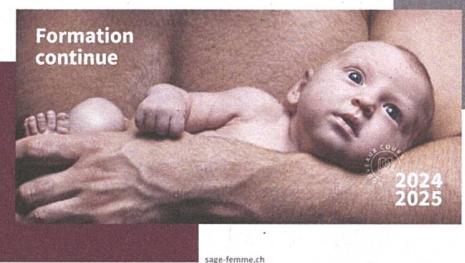
## Baisse des naissances en 2023

L'année 2023 s'est caractérisée par une diminution des naissances vivantes et des décès. La Suisse a enregistré 80 000 naissances vivantes en 2023, soit 2300 ou 2,8 % de moins qu'en 2022. Le nombre moyen d'enfants par femme n'a jamais été aussi bas (1,33). L'espérance de vie s'est élevée à un niveau supérieur à celui observé avant la pandémie. Entre 2022 et 2023, le nombre de mariages et de divorces a aussi reculé. Ce sont là quelques-uns des résultats annuels définitifs pour 2023 de la statistique du mouvement naturel de la population de l'Office fédéral de la statistique.

En considérant l'âge de la mère, le recul des naissances depuis 2022 s'avère être plus prononcé chez les femmes de moins de 30 ans (-5,1 %) que chez celles de 30 ans ou plus (-2,1 %). Le nombre de naissances de premiers enfants diminue chez les mères de moins de 30 ans (-4,3 %) et chez celles de 30 à 39 ans (-1,7 %). Il s'accroît en revanche chez celles de 40 ans ou plus (+3,7 %). L'âge moyen des mères à la naissance du premier enfant augmente légèrement pour s'établir provisoirement à 31,3 ans en 2023 (contre 31,2 ans en 2022).



Source: Communiqué de presse de l'Office fédéral de la statistique du 20 juin, [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)



sage-femme.ch



## Nouvelle brochure de formation continue FSSF

*La nouvelle brochure de formation continue de la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) 2024/25 est désormais disponible. Elle contient une offre diversifiée et de nombreuses nouveautés, et propose une variété de formations conçues pour répondre aux besoins de développement professionnel et personnel des sages-femmes.*

*En plus des formations sur place, des cours en ligne et des e-learnings sont également disponibles, pour une flexibilité maximale.*

*Aperçu de quelques nouvelles formations: Les maladies gastro-entérologiques chez le nourrisson (cours numéro 3 dans la brochure, cf. code QR ci-dessous), Périnatalité et violences dans le couple et la famille (cours 4), Le lichen scléreux: entre errance diagnostique et tabous (cours 6), Parentalité et addictions (cours 11). Explorez les différentes options et inscrivez-vous dès maintenant sur e-log!*



Brochure sur  
[www.sage-femme.ch](http://www.sage-femme.ch)  
Renseignements et  
inscriptions sur  
[www.e-log.ch](http://www.e-log.ch)

## EN BREF



### Actualités de la révision de l'art. 29 LAMal (maternité)

Dans son examen du deuxième paquet de mesures pour freiner la hausse des coûts de la santé, lors de la dernière session d'été, le Conseil des Etats a élargi le 13 juin le remboursement des prestations et les compétences des sages-femmes. Une semaine après, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national a identifié un besoin ponctuel de clarification concernant la décision du Conseil des Etats sur les prestations des sages-femmes.

**Précisions de la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF):** L'Office fédéral de la santé publique est maintenant appelé à apporter ces précisions d'ici début août, en collaboration avec la FSSF. Cette mise à jour devrait ensuite être communiquée dans la deuxième moitié du mois d'août (voir aussi l'article en allemand p. 26).



Informations et précisions sur [www.sage-femme.ch](http://www.sage-femme.ch)



### Enquête conciliation vie familiale / vie professionnelle

Suite à la grève des femmes du 14 juin, le Syndicat des services publics met en ligne un sondage pour savoir comment les femmes ont vécu, sur leur lieu de travail, la période de la grossesse ou d'une adoption, dès l'annonce jusqu'au retour après le congé maternité. Cette période est cruciale pour le devenir professionnel des femmes. Souvent, elle ne se passe pas comme prévu, les interruptions et les soucis sont nombreux. Ce sondage inclut quelques questions spécifiques pour les pères/le deuxième parent. Si les parents concernés ont eu plusieurs enfants et vécu des situations différentes, ils peuvent remplir plusieurs fois le questionnaire.

A diffuser et à remplir jusqu'au 11 août.



Vers le questionnaire:  
<https://umfragen.vpod.chr>



### Sage-femme pour MSF: un nouvel épisode de podcast



Nelly Staderini est sage-femme et référente médicale santé femmes chez Médecins sans frontières (MSF) Suisse. Dans le dernier épisode du podcast de la Fédération suisse des sages-femmes Herztöne / Battements de cœur (épisode 49), elle explique les missions de MSF et décrit ses actions pour l'accès aux soins des femmes et des bébés à travers le monde, notamment en situations de crises.



Vers le podcast:  
[www.sage-femme.ch](http://www.sage-femme.ch)



Vers l'épisode 49 «Sage-femme humanitaire»:  
<https://podcastb15753.podigee.io>